MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU
Mode rurbain, terroir de vie!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

RECYCLAGE DU VERRE

La MRCVR déploie son nouveau service *Point de verre*

McMasterville, vendredi 18 septembre 2020 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) encourage les citoyen(ne)s du territoire à participer au nouveau service de valorisation du verre. Cinq conteneurs respectivement situés dans les municipalités de Beloeil, de Carignan, de McMasterville, de Mont-Saint-Hilaire et de Saint-Jean-Baptiste sont accessibles pour recueillir le verre transparent et coloré. Ce nouveau service, nommé *Point de verre*, permet un tri plus spécifique du verre et cette séparation de la collecte régulière des matières recyclables augmente sa pureté. Les consignes, les matières acceptées et les localisations des conteneurs sont précisées sur le site Web de la MRCVR au mrcvr.ca/point-de-verre. « *Ce service répond aux demandes des résidant(e)s de notre région. Notre conscience collective environnementale évolue et nous savons qu'avec ces points de dépôt la valorisation du verre sera optimale* », a tenu à préciser la mairesse de la Ville de Beloeil et préfète de la MRCVR, madame Diane Lavoie.

Il est important de préciser que les bouteilles, les bocaux et les contenants de verre sont toujours acceptés dans le bac de recyclage lors de la collecte régulière et seront valorisés de diverses façons, notamment pour recouvrir les déchets dans les sites d'enfouissement. Au niveau des consignes d'utilisation, les contenants doivent être rincés, les bouchons et les couvercles doivent être retirés. Les conteneurs sont munis de sections identifiées et le tri du verre transparent ou coloré doit être respecté. Aucune matière laissée à l'extérieur des conteneurs n'est acceptée.

INFOS SUR LE SERVICE *POINT DE VERRE*

Le verre recueilli sera acheminé à l'entreprise 2M Ressources située à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le verre récupéré dans les conteneurs sera valorisé sous forme de contenants ou en laine minérale. Le verre accepté est celui transparent ou coloré, les bouteilles, les pots et les pots Mason. Les matières suivantes sont refusées : la céramique, la vaisselle, les plats en pyrex, les miroirs, les vases, la vitre, les fenêtres, la poterie, les ampoules et les tubes fluorescents.

LOCALISATION DES CONTENEURS

Beloeil	**Mail Montenach** (600, boul. Laurier) *Stationnement arrière, près des rues Duvernay et Lechasseur*
Carignan	**IGA Extra – Faubourg Carignan** (2369, chemin Chambly) *À l'arrière du IGA*
McMasterville	**IGA Extra –Les Marchés Pépin** (20, boul. Laurier) *Fond du stationnement avant, près de la voie ferrée*
Mont-Saint-Hilaire	**Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire** (100, rue du Centre-Civique) *Stationnement arrière du Centre civique*
Saint-Jean-Baptiste	**Garage municipal** (3105, rue Léveillée) *Stationnement à l'arrière, près du Marché Tradition*

– 30 –

Source et renseignements :
Ariane Levasseur, conseillère en communication
Tél. : 450 464-0339, poste 2120 | Courriel : alevasseur@mrcvr.ca

MRCVR